

nombreux. Il est résulté de cette politique des déficits annuels et l'accumulation d'une dette publique dont le service des intérêts absorbe déjà une forte partie de nos revenus ordinaires.

Sans vouloir critiquer les motifs qui ont inspiré nos hommes publics dans la poursuite de cette politique qui a grandement contribué, je l'admets, au développement du domaine national et de ses ressources naturelles, je crois que le temps est venu d'en suspendre le cours, dans l'intérêt de notre autonomie provinciale et du maintien de nos institutions locales. Pour cet objet, il est urgent d'éviter, pendant un certain temps, toutes les dépenses, soit au compte du capital, soit au compte du revenu, qui ne sont pas immédiatement essentielles à notre progrès, afin que notre équilibre financier depuis longtemps rompu, soit rétabli. Voilà la tâche ingrate et difficile que je me suis engagé formellement à accomplir, et la députation s'y est également engagée durant la dernière période électorale. C'est sur la foi de cette promesse que la majorité parlementaire a obtenu la confiance et l'appui des électeurs, et c'est pour l'exécuter que le parti libéral est aujourd'hui au pouvoir. Quelque difficile que soit cette tâche, je ne reculerai pas devant l'obligation de la remplir, et j'espère qu'avec l'appui de cette Chambre, j'y parviendrai.

NOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Pour bien se rendre compte de la difficulté que nous avons à surmonter, il convient d'abord, je crois, de définir aussi clairement que possible la position actuelle. Pour cet objet, l'on me permettra, sans aucune récrimination contre les administrations antérieures, de constater exactement les faits.

La progression ascendante de notre dette publique, pendant la durée de la dernière Législature, a été considérable. En voici la preuve :

L'excédant du passif sur l'actif, était au 30 juin 1892, d'après l'exposé budgétaire du 31 janvier 1893, page 19, de. \$23,641,346 28

De ce montant il faut déduire les subsides de chemins de fer qui étaient alors périmés sous les lois existantes, confirmées par l'acte 59 Vic. ch. 5, s'élevant à..... 2,018,769 22

Laissant comme chiffre réel de l'excédant du passif sur l'actif, à cette date, la somme de..... 21,622,577 06

D'autre part :

L'excédant du passif sur l'actif, au 30 juin dernier, 1897, tel qu'établi dans l'état détaillé produit devant cette Chambre, était de \$25,491,658 16

Il en résulte que, durant la période des 5 dernières années, au lieu d'avoir diminué, comme on l'a prétendu, la dette a été augmentée de \$3,869,081 10